

Évolution des tarifs

AU 1^{er} AVRIL 2025

Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires

PARTICULIERS



Madame, Monsieur,

Cher(s) client(s),

Afin de vous fournir une information transparente sur les **Conditions et tarifs applicables aux opérations bancaires pour la clientèle de Particuliers**, vous trouverez dans ce dépliant les évolutions tarifaires **applicables à compter du 1^{er} avril 2025**.

S'agissant d'un extrait, certaines rubriques ne sont pas exhaustives. **Vous pourrez retrouver l'intégralité des conditions tarifaires et le détail des produits et services sur notre site internet particuliers.sg.fr et en agence SG.**

Afin de faciliter votre lecture sur ces évolutions, nous vous informons que :

- Les visuels placés en regard des tarifs indiquent :
 - ↗ : Tarif en hausse
 - ↘ : Tarif en baisse
 - N : Nouveau service
- Le pictogramme  désigne les opérations qui peuvent être réalisées gratuitement depuis votre Espace Client par Internet ou via L'Appli SG (hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet ou de votre opérateur téléphonique, sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance). Vous pourrez toujours les réaliser par l'intermédiaire d'un Conseiller de Clientèle SG aux conditions et tarifs mentionnés dans cet extrait et à la Brochure « Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires - Particuliers ».
- Sauf indication contraire, les tarifs présentés comprennent les éventuelles taxes dont les évolutions seront répercutées automatiquement.

Si ces évolutions ne vous convenaient pas, vous disposez d'un délai de deux mois avant l'application de ces nouvelles conditions pour vous y opposer. En ce cas, vous pourrez résilier sans frais la Convention de compte et de services – Particuliers ainsi que l'ensemble des conditions afférentes aux produits et services concernés dans ce même délai de deux mois.

Cash Services est la marque du réseau d'automates bancaires en France métropolitaine commun aux enseignes bancaires BNP Paribas, Crédit Mutuel, CIC et SG⁽¹⁾.

(1) Service fourni par la société 2SF Société des Services Fiduciaires. SAS au capital de 39 000 000 €. Siège social: 3 avenue du Stade de France 93200 Saint-Denis. RCS Bobigny 915166045. Numéro TVA intra-communautaire: FR59915166045.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Relevés de compte

- Relevé de compte
 - Mensuel **Gratuit**
 - Par quinzaine ou décadaire ➔ 25,00 € par an
 - Classé par type d'opérations⁽¹⁾ ➔ 25,00 € par an
 - Hebdomadaire ou journalier ➔ 1,80 € par envoi
 - Relevé en braille **Gratuit**
-

- Relevé de frais **Gratuit⁽²⁾**
-

- Relevés de situation sur les avoirs et crédits **Tarifs inchangés**
-

▪ CRISTALIA

- Relevé de patrimoine financier trimestriel pour les clients Banque Privée **Gratuit**
-

▪ e-Documents

- Service de dématérialisation des documents et informations réglementaires liés à vos contrats et produits Société Générale⁽³⁾ **Gratuit**
-

Tenue de compte

▪ Tenue de compte⁽⁴⁾

- Frais par compte bancaire actif, plafonnés à une facturation par client⁽⁵⁾ ➔ 7,65 € par trimestre

➔ Exonération pour les détenteurs de Sobrio, de JAZZ, de Kapsul, de l'offre Haute Fidélité, les clients de moins de 25 ans, les clients Banque Française Mutualiste (BFM) ou Banque Privée, les comptes inactifs, les détenteurs de Générïs, les détenteurs des Services Bancaires de Base (SBB).

▪ Frais de tenue de compte inactif⁽⁴⁾

(par période de 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier)

- Frais par compte bancaire⁽⁶⁾ 30,00 € maximum
-

➔ Exonération pour les détenteurs de Générïs et des Services Bancaires de Base et pour les clients Banque Privée.

(1) Inclus dans la cotisation de l'offre groupée de services JAZZ.

(2) Conformément à la réglementation.

(3) Ce service porte sur l'ensemble des relevés, documents bancaires, documents d'assurance-vie, de capitalisation et de prévoyance, éligibles à la dématérialisation.

(4) Les comptes d'épargne et livrets d'épargne, les comptes titres et PEA ne sont pas concernés par cette facturation.

(5) Quel que soit le lieu de résidence fiscale.

(6) Toute sortie de l'inactivité du compte avant la fin de la période de 12 mois donnera lieu à la perception de frais au prorata.

▪ Édition du RIB ou de l'IBAN⁽¹⁾



- Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG ») **Gratuit**
- Par un Conseiller de Clientèle (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 8,00 € par opération
- Par un Conseiller de Clientèle, pour les détenteurs de Kapsul (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 10,00 € par opération

➔ **Exonération pour les détenteurs de Sobrio, de JAZZ, de Générïs et des Services Bancaires de Base.**

Services en agence

▪ Retrait d'espèces dans une agence SG **➔ Gratuit**

▪ Versement d'espèces⁽²⁾ **Gratuit**

▪ Frais de recherche de documents

Document dématérialisé⁽³⁾ **Gratuit**

Autres documents :

- Recherche de documents datant d'un an ou moins 15,00 €
 - Recherche de documents datant de plus d'un an 30,00 €
-

▪ Frais de gestion administrative pour les clients non-résidents⁽⁴⁾⁽⁵⁾

- Pour les résidents dans l'Union européenne 25 € par trimestre
- Pour les résidents dans un pays EAI⁽⁶⁾ 50 € par trimestre
- Pour les clients résidents dans un pays hors EAI⁽⁶⁾ 75 € par trimestre

➔ **Exonération pour les clients de moins de 25 ans, les clients Banque Française Mutualiste (BFM) ou Banque Privée, les comptes inactifs, les détenteurs de Générïs, les détenteurs des Services Bancaires de Base.**

Coffres-forts

▪ Frais de location, par coffre-fort **Tarifs inchangés**

(1) Les comptes et livrets d'épargne réglementés ne sont pas concernés par cette facturation.

(2) Dans les agences SG proposant le service ou sur un automate bancaire SG ou Cash Services si le client dispose d'une carte de retrait ou d'une carte de paiement.

(3) Les documents dématérialisés avant la résiliation du contrat banque à distance sont accessibles gratuitement en agence pendant 5 ans après la fin de la relation bancaire.

(4) Plafonnés à une facturation par client par trimestre.

(5) Ces frais s'ajoutent aux frais de tenue de compte le cas échéant. En revanche, les non-résidents sont exonérés de « Frais de lettre pour actualisation de dossier client ».

(6) Pays EAI (Échange Automatique d'Informations) ou AEOI (Automatic Exchange of information): pays ayant signé l'accord sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale. La liste des États et territoires partenaires est précisée dans l'arrêté du 9 décembre 2016 modifié, pris en application du décret n° 2016-1683 du 5 décembre 2016 fixant les règles et procédures concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers dites « norme commune de déclaration ».

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisation cartes⁽¹⁾

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
 - CB Visa Infinite  345,00 € par an
 - CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard  146,00 € par an
 - CB Visa ou CB Mastercard⁽²⁾  50,00 € par an
 - CB Visa ou CB Mastercard⁽²⁾, pour les 18-24 ans - 50 %

 - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)
 - CB Visa Infinite  345,00 € par an
 - CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard  146,00 € par an
 - CB Visa ou CB Mastercard⁽²⁾  50,00 € par an
 - CB Visa ou CB Mastercard⁽²⁾, pour les 18-24 ans - 50 %

 - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique⁽³⁾ et à débit immédiat)
 - CB Visa Évolution  38,00 € par an
 - Pour les 18-24 ans - 50 %
 - Pour les mineurs (à partir de 12 ans) **Gratuit**
-

Options cartes (hors cotisation cartes)⁽⁴⁾

- e-Carte Bleue⁽⁵⁾: numéro de carte bancaire virtuel (à usage unique ou à usage réutilisable), pour sécuriser ses paiements en ligne   14,00 € par an

 - Option carte Collection⁽⁶⁾ **Tarifs inchangés**
-

(1) Toutes les cartes de débit sont dotées de la fonctionnalité sans contact.
(2) Non proposée aux mineurs depuis le 1er juillet 2023, gratuite pour ceux détenant déjà cette carte de paiement.
(3) Autorisation systématique: sous réserve des éventuelles exceptions détaillées dans les Conditions Générales « Les Cartes de débit » de la Convention de compte et de services – Particuliers.
(4) En supplément de la cotisation carte ou de l'offre groupée de services.
(5) Option non disponible pour les cartes CB Visa Kapsul, CB Visa Évolution SBB et CB Visa Alterna. Gratuit pour les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite.
(6) Option non disponible pour la carte CB Visa Kapsul.

- **Option Crypto Dynamique⁽¹⁾**:
Numéro au dos de la carte changeant toutes les heures
 - Sans Option carte Collection ➔ 14,00 € par an
 - Avec Option carte Collection Tour Eiffel⁽²⁾ 26,00 € par an
 - Avec Option carte Collection Voyageur⁽³⁾ ➔ 35,00 € par an

➔ **Réduction de 20 % pour les détenteurs de Sobrio.**

- **Option Crédit⁽⁴⁾**
(associée à un crédit renouvelable Alterna ou Étoile avance⁽⁵⁾
et hors coût du crédit) **Gratuit**

Opérations diverses

- **Choix du code secret⁽⁶⁾** 12,00 € par opération
- **Envoi de carte à domicile⁽⁷⁾** Gratuit
- **Rédition du code secret de la carte**  Gratuit
 - Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG »)
 - Par un Conseiller de Clientèle (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 8,00 € par opération
 - Par un Conseiller de Clientèle, pour les détenteurs de Kapsul (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 10,00 € par opération

➔ **Exonération pour les détenteurs de JAZZ, de Sobrio, les clients Banque Privée, les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite.**

- **Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque**
(pour utilisation abusive par le titulaire) **Gratuit**

- **Frais d'opposition (blocage) de la carte par le client**
(pour perte, vol ou utilisation frauduleuse par un tiers) **Gratuit**

- **Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire** 26,00 € par opération

- **Remplacement de la carte**
 - Au renouvellement automatique ou en cas de dysfonctionnement **Gratuit**
 - En cas de détérioration ou de renouvellement anticipé 20,00 € par opération
 - À la suite d'une opposition pour perte, vol ou utilisation frauduleuse 20,00 € par opération

➔ **Le choix et la réédition du code secret de la carte, le remplacement de la carte suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse sont inclus dans les cotisations JAZZ et Sobrio. Exonération des frais de remplacement de la carte pour les clients Banque Privée.**

(1) Gratuité pour les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite. Option non disponible pour la carte CB Visa Kapsul et CB Visa Évolution SBB.

(2) Réservé aux cartes CB Visa et CB Visa Premier.

(3) Réservé aux cartes CB Visa, CB Mastercard, CB Visa Premier et CB Gold Mastercard.

(4) Non disponible sur les Cartes CB Visa Kapsul et CB Visa Évolution (CB Visa à autorisation automatique).

(5) L'offre « Étoile Avance » n'est plus commercialisée.

(6) Non disponible pour la carte CB Visa Kapsul. Exonération pour les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite.

(7) À l'exception des cartes refabriquées avec un nouveau code secret, disponibles uniquement en agence pour des raisons de sécurité

-
- **Augmentation exceptionnelle des plafonds carte**  **Gratuit**
 - Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG »)
 - Par un Conseiller de Clientèle (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 8,00 € par opération
 - Par un Conseiller de Clientèle, pour les détenteurs de Kapsul (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 10,00 € par opération

➔ **Exonération pour les détenteurs de JAZZ, de Sobrio, les clients Banque Privée, les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite, les détenteurs des Services Bancaires de Base.**

Cartes - Paiements et retraits

En Euros, dans un pays de la zone Euro

-
- **Paiement par carte en Euros** **Gratuit**
 - **Retrait d'espèces en Euros**
 - Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait en Euro en France à un distributeur automatique de la banque) SG et Cash Services **Gratuit**
 - Retrait d'espèces aux guichets d'un autre établissement 3,00 € par retrait
 - Retrait d'espèces (cas de retrait en Euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) au-delà du nombre de retraits gratuits. 1,20 € par retrait

➔ **Exonération pour les clients Banque Privée.**

Nombre de retraits mensuels gratuits en Euro **Inchangé**

-
- **Forfait de retraits DAB en Euros illimités** **Tarifs inchangés**

Solutions de paiement mobile

-
- **Apple Pay⁽¹⁾**  **Gratuit**
Régler vos achats sur Internet⁽²⁾ et en magasin⁽²⁾
 - **SG Pay⁽³⁾**  **Gratuit**
Régler vos achats en magasin avec votre mobile⁽²⁾

(1) Apple Pay est une marque déposée d'Apple Inc.

(2) Après des commerçants acceptant ce mode de paiement.

(3) SG Pay est réservé au bénéfice exclusif de la clientèle des particuliers personnes physiques titulaires d'un accès au service de banque à distance proposé par Société Générale. L'accès aux fonctionnalités de la banque à distance nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet.

Virements

Mineurs

Tout virement occasionnel supérieur à 500 €(*), réalisé par l'un des deux représentants légaux du mineur, au débit d'un compte de dépôt et/ou livret détenu par un mineur vers un compte dont il n'est pas titulaire ou vers tous comptes externes à Société Générale, est conditionné à l'accord préalable conjoint des représentants légaux du mineur (voir Conditions Générales des produits concernés).

(*) 500 € cumulés sur une période de 7 jours glissants

▪ Ajout ou suppression d'un bénéficiaire de virement



- Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG ») **Gratuit**
- Par un Conseiller de Clientèle (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 8,00 € par opération
- Par un Conseiller de Clientèle, pour les détenteurs de Kapsul (en agence, par téléphone ou par mail) ➔ 10,00 € par opération

➔ **Exonération pour les détenteurs de JAZZ, de Sobrio, les clients Banque Privée, les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite, les détenteurs des Services Bancaires de Base.**

▪ Domiciliation de virements bancaires

Gratuit

Virement SEPA

Opération au crédit

▪ Réception d'un virement (ordinaire ou instantané)

(En euros en provenance d'un compte émetteur en France ou d'un autre pays de la zone SEPA)

Gratuit

Opération au débit

▪ Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel)

- Virement ordinaire 
 - Traité en Agence⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ 8,00 € par opération
 - Traité en Agence, entre vos comptes Société Générale⁽¹⁾ **Gratuit**
 - Depuis l'Espace Client (Internet, « L'Appli SG » ou Automate SG et Cash Services) **Gratuit**
- Virement instantané
 - Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG ») ➔ **Gratuit**

(1) Le virement de clôture de compte est gratuit.

(2) Gratuit pour tout virement à partir d'un compte d'épargne SG vers un compte bancaire détenu dans une autre banque au nom du même titulaire.

(3) Exonération pour les clients Banque Privée.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emission d'un virement permanent (cas d'un virement SEPA permanent)  	
- Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	
• En agence	Gratuit
• Depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG »)	Gratuit
- Frais par opération	
• Initiée ou modifiée en agence ⁽¹⁾	1,60 €
• Initiée ou modifiée depuis l'Espace Client (Internet ou « L'Appli SG »)	Gratuit
- Déclic Régulier	Tarifs inchangés
- Déclic Seuil (Trésor Tempo)	Tarifs inchangés
▪ Service Wero⁽²⁾	
Émission et réception de virement via Wero	N Gratuit

Chèques

Société Générale n'applique pas de dates de valeur, à l'exception des remises de chèques à l'encaissement :

- pour les chèques en Euros tirés sur des banques françaises, une date de valeur d'un jour ouvré, à compter de l'encaissement, est prise en compte pour le calcul des intérêts, en raison des délais techniques d'encaissement
- pour les autres chèques, nous consulter.

▪ Remise d'un chéquier à l'agence et renouvellement automatique⁽³⁾	Gratuit
▪ Frais d'envoi de chéquier	
- Par lettre suivie	Gratuit
- En recommandé simple (hors frais postaux) ⁽¹⁾	5,00 € par envoi
▪ Remise(s) de chèques (en Euro)⁽⁴⁾	Gratuit
▪ Paiement d'un chèque (en Euro)	Gratuit
▪ Frais d'émission d'un chèque de banque	20,00 € par opération

→ 1 chèque de banque par an inclus dans la cotisation JAZZ,
 2 par mois inclus dans les Services Bancaires de Base,
 3 par mois inclus dans la cotisation Générés.
 Illimité dans les Options Norplus et Convention Étoile de JAZZ.

▪ Frais d'opposition sur chèque(s)⁽¹⁾⁽⁵⁾	15 € par opération
▪ Frais d'opposition sur chéquier(s)⁽¹⁾⁽⁵⁾	15 € par opération

(1) Exonération pour les clients Banque Privée.

(2) Remplace Paylib entre Amis. Nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance. Gratuit hors coûts de connexion facturés par le fournisseur d'accès à Internet.

(3) Sous réserve d'acceptation par la banque. Le Client mineur âgé d'au moins 16 ans peut à titre exceptionnel obtenir des formules de chèques si son Représentant légal en fait la demande

(4) Chèques tirés sur une banque française.

(5) Pour perte ou vol. Frais inclus dans la cotisation JAZZ.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

SOBRIO

Services Essentiels

sobrio.

▪ La carte et ses services associés

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, carte de paiement à débit différé ou carte de paiement à autorisation systématique⁽¹⁾).
- Choix et réédition du code secret de la carte.
- Remplacement de la carte suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse.

▪ Mon assurance au quotidien⁽²⁾

Assurance utilisation frauduleuse des moyens de paiement, perte ou vol des clés et papiers, vol d'espèces et prolongation de 24 mois de la garantie constructeur des appareils domestiques.

▪ Mon compte en bref

- Relevé flash hebdomadaire.
- Notification approche du plafond de paiement carte.
- Notification approche du plafond de découvert autorisé.

▪ L'exonération des frais de tenue de compte⁽³⁾

▪ Des réductions sur des services additionnels

- | | |
|--|-------------------------|
| - Option carte Collection | - 20 % |
| - Option Crypto Dynamique | - 20 % |
| - Carte Collection Option Voyageur | - 20 % |
| - Forfait d'exonération d'agios | - 20 % |
| - Forfait de retraits DAB en Euros illimités | - 20 % |
| - Mon assurance mobile | - 9 % |
| - Option Internationale | Voir réductions page 15 |

(1) Pour les adhérents de 15 à 17 ans: CB Visa Évolution mineur (à autorisation systématique et à débit immédiat).

(2) Mon assurance au quotidien est un contrat d'assurance souscrit par Société Générale auprès de Sogessur. Entreprise régie par le Code des assurances, et dont bénéficient les adhérents de l'offre SOBRIO. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.

(3) Pour les clients non-résidents, l'exonération porte uniquement sur les frais de tenue de compte bancaire actif et pas sur les frais de gestion administrative pour les clients non-résidents.

Cotisation à une offre groupée de services

Cotisation mensuelle des Services Essentiels Sobrio :

Carte	CB Visa Évolution	CB Visa ou CB Mastercard	CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard	CB Visa Infinite
Tarif Standard	↗ 7,75 €	↗ 8,60 €	↗ 15,90 €	↗ 30,00 €
Mineurs (à partir de 15 ans)	Offert	Non proposé ⁽¹⁾	Non proposé	Non proposé
18-24 ans	↗ 3,50 €	↗ 3,50 €	↗ 14,90 €	↗ 30,00 €
25-29 ans	↗ 6,20 €	↗ 6,88 €	↗ 15,90 €	↗ 30,00 €
Duo⁽²⁾	↗ 5,42 €	↗ 6,02 €	↗ 11,13 €	↗ 21,00 €
Clients Banque Privée ou détenteurs de l'offre Haute Fidélité	↗ 5,81 €	↗ 6,45 €	↗ 11,92 €	↗ 30,00 €

Ces conditions ne sont pas cumulables entre elles.

Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

Pour les clients Banque Française Mutualiste (BFM), agents du secteur public :

Carte	CB Visa Évolution	CB Visa ou CB Mastercard	CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard	CB Visa Infinite
Tarif Standard	↗ 5,81 €	↗ 6,45 €	↗ 11,92 €	↗ 30,00 €
18-24 ans	↗ 3,50 €	↗ 3,50 €	↗ 7,95 € ⁽³⁾	↗ 15,00 € ⁽³⁾
25-34 ans⁽⁴⁾	↗ 3,87 €	↗ 4,30 €	↗ 7,95 €	↗ 15,00 €
Duo⁽²⁾	↗ 5,42 €	↗ 6,02 €	↗ 11,13 €	↗ 21,00 €

Ces conditions ne sont pas cumulables entre elles.

Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

(1) Non proposé depuis le 1^{er} juillet 2023 et offert pour les clients mineurs détenant déjà cette offre (carte à débit immédiat uniquement).

(2) Si 2 Sobrio sont détenus sur le même compte, l'avantage Sobrio Duo s'applique sur la cotisation Sobrio disposant de la carte la moins chère. Dans le cas où les 2 cartes sont de même niveau, la réduction est appliquée au Sobrio souscrit le plus tard.

(3) Tarification valable pendant une durée maximale de 2 ans.

(4) Tarification valable pendant une durée maximale de 2 ans. Perte de la réduction au plus tard à la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.

JAZZ

Cette offre n'est plus commercialisée.

Services Essentiels

▪ La carte et ses services associés

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, carte de paiement internationale à débit différé ou carte de paiement à autorisation systématique).
- Choix et réédition du code secret de la carte.
- Remplacement de la carte suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse.
- Forfait mensuel de 6 retraits d'espèces en Euros aux distributeurs automatiques de billets hors SG et Cash Services (pour les cartes CB Visa et CB Mastercard).

▪ Quiétis

Assurance perte ou vol des moyens de paiement, papiers, clés, prolongation de 24 mois de la garantie constructeur des appareils domestiques et assurance vol ou bris accidentel de la tablette tactile ou du téléphone portable.

▪ Des avantages au quotidien

- Relevé de compte classé par type d'opérations.
- Émission d'un chèque de banque par an.
- Oppositions sur chèque(s) pour perte ou vol.
- Une Facilité de caisse (sous réserve d'acceptation par la banque).
- Pour les 18-24 ans : forfait d'exonération d'intérêts débiteurs (« agios »).

▪ L'exonération des frais de tenue de compte⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Cotisation mensuelle des Services Essentiels JAZZ selon la carte choisie

▪ CB Visa Évolution	7,85 €
▪ CB Visa ou CB Mastercard	9,00 €
▪ CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard	16,10 €
▪ CB Visa Infinite	31,00 €

(1) Pour les clients non-résidents, l'exonération porte uniquement sur les frais de tenue de compte bancaire actif et pas sur les frais de gestion administrative pour les clients non-résidents.

Pour les clients titulaires de Jazz Option Convention Étoile

Carte	CB Visa Évolution	CB Visa ou CB Mastercard	CB Visa Premier ou CB Gold Mastercard	CB Visa Infinite
Tarif Standard	↗ 7,25 €	↗ 8,40 €	↗ 14,90 €	31,00 €
18-24 ans	↗ 3,62 €	↗ 4,20 €	↗ 7,45 €	15,50 €
25-29 ans	↗ 5,80 €	↗ 6,72 €	↗ 11,92 €	24,80 €
Duo	↗ 3,62 €	↗ 4,20 €	↗ 7,45 €	15,50 €

Ces conditions ne sont pas cumulables entre elles.
Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

Avantages tarifaires

- Réduction sur la cotisation annuelle des cartes de paiement supplémentaires détenues sur le compte équipé d'un JAZZ (sauf cartes CB Visa Infinite) - 8,00 €
- Réduction sur la cotisation annuelle de la carte CB Visa Alterna - 50 %
- Réduction sur la cotisation à Mon assurance mobile - 9 %
- Option Internationale Voir réductions page 15

Réductions sur les Services Essentiels et les Options JAZZ

(Hors détenteurs de l'Option Norplus ou de l'Option Convention Étoile)

	Services Essentiels	Option Tranquillité	Option Souplesse
18-24 ans	- 50 % ⁽¹⁾	- 50 %	- 50 %
25-29 ans	- 20 % ⁽¹⁾	- 20 %	- 20 %
JAZZ Duo	- 30 % ⁽²⁾	- 30 % ⁽²⁾	-
Clients Banque Française Mutualiste, Banque Privée ou détenteurs de l'offre Haute Fidélité	↘ - 5 % ⁽¹⁾	-	-

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles.
Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué.

Les autres tarifs sont inchangés

- (1) La réduction est applicable uniquement aux Services Essentiels de JAZZ avec une carte CB Visa Évolution, CB Visa ou CB Mastercard.
- (2) Si 2 JAZZ sont détenus sur le même compte, l'avantage JAZZ Duo s'applique sur la cotisation JAZZ disposant de la carte la moins chère et sur la cotisation de l'Option Tranquillité éventuellement rattachée. Dans le cas où les 2 cartes sont de même niveau, la réduction est appliquée au JAZZ souscrit le plus tard.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Cours de change

Nous consulter

Ce cours correspond au prix d'échange de la devise en vigueur au moment de l'exécution de la transaction de change et communiqué par la salle des marchés de Société Générale auquel s'applique une marge commerciale, laquelle dépend du montant de la transaction et de la devise concernée.

Par exemple, pour un montant de 1 000 USD à acheter contre EUR. Le 01/10/2024, le cours de change EUR/USD est de 1,1086 tel que 1 EUR = 1,1086 USD. Après application de la marge commerciale, le cours de change EUR/USD devient 1,0931. L'achat de 1 000 USD entraînera un débit = 914,83 EUR (= 1 000/1.0931).

Change manuel

- **Achat et vente de billets de banque étrangers**
 - Commission par opération⁽¹⁾ 1,5 % du montant.
Minimum 6,00 €
 - Commission fixe supplémentaire par opération pour les opérations de non-clients 9,90 €

Chèques⁽²⁾

- **Encaissement de chèques étrangers**

Encaissement d'un chèque en Euro ou en devise payable à l'étranger/encaissement d'un chèque en devise payable en France⁽¹⁾

1 ‰ du montant.
➔ Minimum 25 € par opération
- **Chèque présenté par une banque étrangère** 1 ‰ du montant.
➔ Minimum 25 € par opération

Cartes - Paiements et retraits dans un pays hors zone Euro

- **Commission fixe par retrait ou paiement** **Tarifs inchangés**
- **Commission supplémentaire sur le montant du retrait ou du paiement** **Tarifs inchangés**
- **Carte Collection Option Voyageur⁽³⁾** ➔ 28,00 € par an
Exonération des commissions⁽⁴⁾ Société Générale sur tous les paiements par carte et sur tous les retraits par carte dans un distributeur automatique de billets hors zone Euro.
 - Option carte Collection Crypto Voyageur⁽⁵⁾ ➔ 35,00 € par an

➔ **Réduction de 20 % pour les détenteurs de Sobrio.**

(1) Exonération pour les clients Banque Privée.

(2) Pour les opérations avec l'étranger, s'ajoutent, le cas échéant, les frais réclamés par le correspondant étranger ou la banque du tireur.

(3) Disponible sur les cartes CB Visa, CB Mastercard, CB Visa Premier, CB Gold Mastercard, CB Visa Infinite, CB Visa Kapsul et CB Visa Évolution, sauf détenteur de l'offre Générís et des Services Bancaires de Base. En supplément de la cotisation carte ou de l'offre groupée de services.

(4) Hors commissions de change dans le cas d'une conversion en devises et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.

(5) Réservé aux cartes CB Visa, CB Mastercard, CB Visa Premier et CB Gold Mastercard.

Option internationale (accessible à partir de 16 ans⁽¹⁾)⁽²⁾

Cotisation mensuelle

	N Clients non détenteurs de Sobrio ou JAZZ	Option détenue dans Sobrio ou JAZZ ⁽²⁾
Initial Exonération des commissions ⁽³⁾ Société Générale sur 6 paiements par carte et 2 retraits ⁽⁴⁾ par carte hors zone Euro par mois.	11,00 €	10,00 €
Intense Exonération des commissions ⁽³⁾ Société Générale sur tous les paiements et retraits ⁽⁴⁾ par carte hors zone Euro.	18,50 €	17,50 €
Illimité Exonération des commissions ⁽³⁾ Société Générale sur tous les paiements et retraits ⁽⁴⁾ par carte hors zone Euro, ainsi que tous les virements occasionnels et permanents non SEPA émis ou reçus.	26,00 €	25,00 €
Étudiants de moins de 30 ans⁽⁵⁾ Exonération des commissions ⁽³⁾ Société Générale sur tous les paiements et retraits ⁽⁴⁾ par carte hors zone Euro, ainsi que tous les virements occasionnels et permanents non SEPA émis ou reçus.	3,00 €	2,00 €

Réduction complémentaire sur l'option Internationale détenue dans Sobrio ou JAZZ

18-24 ans	25-29 ans	Banque Française Mutualiste (25-34 ans)	Sobrio Duo JAZZ Duo
- 50 %	- 20 %	- 50 % ⁽⁶⁾	- 30 % ⁽⁷⁾

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles. Le tarif préférentiel le plus avantageux est appliqué. Le niveau Étudiant ne bénéficie d'aucune réduction.

- (1) Les mineurs à partir de 16 ans ont accès au seul niveau Étudiants.
- (2) Contrats souscrits avant le 30/03/2016, par mois: Niveau 1 à 3,75 €, Niveau 2 à 11,50 €, Niveau 3 à 16,00 €.
- (3) Hors commission de change dans le cas d'une conversion en devises et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.
- (4) Dans un distributeur automatique de billets.
- (5) Sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant en cours de validité.
- (6) Réduction de 50 % pendant une durée maximale de 2 ans (hors niveau Étudiants) à compter de la date de souscription aux Services Essentiels entre 25 et 34 ans, sans pouvoir excéder la date anniversaire des 35 ans du souscripteur.
- (7) Si 2 Sobrio ou 2 JAZZ sont détenus sur le même compte, l'avantage Sobrio Duo ou JAZZ Duo s'applique sur la cotisation de l'Option internationale éventuellement rattachée.

Virement vers l'étranger

- Frais de mise en place de dossier de virement permanent non SEPA

N Gratuit

- Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁾

(virement en devises, ou en Euros hors zone SEPA)

- Frais par virement occasionnel non SEPA⁽²⁾ initié depuis votre Espace Client ou depuis « L'Appli SG » :

Options de frais possibles	« Share » ⁽³⁾	« Our » ⁽⁴⁾
Virement inférieur ou égal à 500 €	9,00 €	9,00 € + 23,00 €
Virement supérieur à 500 €	13,00 €	13,00 € + 23,00 €

- Frais par virement occasionnel ou permanent non SEPA⁽²⁾ traité en agence :

Options de frais possibles	« Share » ⁽³⁾	« Our » ⁽⁴⁾	« Ben » ⁽⁵⁾
Virement inférieur ou égal à 500 €	13,00 €	13,00 € + 23,00 €	-
Virement supérieur à 500 €	0,10 % du montant (min. 26,00 € max. 70,00 €)	0,10 % du montant (min. 26,00 € max. 70,00 €) + 23,00 €	-

L'option de frais « Share » est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'EEE, quelle qu'en soit la devise.

À noter

Société Générale convertira automatiquement les ordres de virements suivants :

- ordres de virement libellés en Euro émis à destination de bénéficiaires situés dans certains pays en dehors de la zone SEPA, ou dans la zone SEPA lorsqu'une telle conversion est permise par la réglementation.
- ordres de virement libellés en USD émis à destination de bénéficiaires situés hors États-Unis d'Amérique.

Pour en savoir plus, consultez les Conditions Générales de la Convention de compte et de services Particuliers.

- (1) Exonération pour les clients Banque Privée. Frais Société Générale sur 4 virements occasionnels et permanents non SEPA de moins de 12 500 € par an inclus dans la cotisation du module International de l'Option Convention Étoile de JAZZ voir p. 19 et tous les virements occasionnels et permanents non SEPA inclus dans l'option Internationale « illimité » et « étudiants de moins de 30 ans ».
- (2) S'ajoutent le cas échéant, les commissions et frais réclamés par la banque correspondante ou la banque du bénéficiaire.
- (3) « Share » = Notre/Nos. Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (incluant un montant forfaitaire couvrant les frais des banques étrangères).
- (4) « Our » = Notre/Nos. Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (incluant un montant forfaitaire couvrant les frais des banques étrangères).
- (5) Les frais par virement facturés par Société Générale sont à la charge du bénéficiaire. Cette option n'est pas disponible sur Internet.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers

Services de gestion déléguée

▪ Alliage Gestion⁽¹⁾

- Jusqu'à 15 000 € en compte titres ou PEA ➔ 6,00 € par mois
- De 15 000 à 75 000 € en compte titres ou PEA ➔ 16,00 € par mois
- Jusqu'à 15 000 € en assurance vie/contrat de capitalisation ou Plan d'Épargne Retraite⁽²⁾ ➔ 6,00 € par mois
- De 15 000 à 100 000 € en assurance vie/contrat de capitalisation ou Plan d'Épargne Retraite⁽²⁾ ➔ 16,00 € par mois
- Au-delà de ces montants⁽²⁾ ➔ 45,00 € par mois

▪ Gestion initiale

Nous consulter

Cette offre n'est plus commercialisée.

▪ Gestion Sous Mandat

- À partir de 75 000 € en compte titres ou PEA Nous consulter
- À partir de 100 000 € en unités de compte confiées en gestion en assurance vie/contrat de capitalisation Nous consulter

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous avez souscrit Alliage Gestion sur un portefeuille CTO ou PEA de 40 000 € à l'entrée en gestion. Au titre d'une année, vous acquitterez :	192,00 €	0,48 %

(1) Alliage Gestion est accessible à partir de 7 500 €. Cette tarification est établie sur la base du montant des encours sous gestion constaté le dernier jour ouvré du mois. Elle peut donc évoluer en fonction de la valorisation des actifs sous gestion et/ou des retraits ou apports d'espèces effectués dans le cadre du mandat.

(2) 50 % de réduction sur la première année de cotisation à l'offre de gestion déléguée Alliage Vie pour les détenteurs de JAZZ option Norplus Premier et du module Épargne de l'option Convention Étoile de JAZZ.

▪ Commission forfaitaire Service Gestion Privée⁽¹⁾ 600 € par an

Le service Gestion Privée vous permet de bénéficier de l'accompagnement d'un Banquier Privé et d'un mode de gestion qui vous correspond. Votre Banquier Privé construit avec vous une solution patrimoniale globale cohérente, en tenant compte des spécificités de votre situation personnelle et patrimoniale. Il mobilise l'ensemble des experts nécessaires à l'accomplissement de vos projets : gérants de portefeuille, conseillers en investissement, ingénieurs patrimoniaux et financiers.

Les clients de Société Générale Private Banking bénéficient :

 **D'exonérations de frais pour la réalisation de certaines opérations. Il n'y a pas de modification des opérations exonérées mentionnées dans la brochure tarifaire, au fil des rubriques concernées, hormis pour les frais suivants :**

▪ Transfert de PEA ou PEA PME dans un autre établissement Commission par ligne 12,00 €

L'ensemble des frais de transfert est plafonné à 150 €

 **De tarifs spécifiques sur les transactions de valeurs mobilières réalisées en agence :**

▪ Bourse Euronext

Ordre au comptant

- Commission proportionnelle⁽²⁾

- Ordre inférieur ou égal à 50 000 €  1,10 %
- Ordre de plus de 50 000 € et jusqu'à 150 000 €  1,00 %
- Ordre de plus de 150 000 € et jusqu'à 500 000 € 0,80 %
- Ordre de plus de 500 000 € 0,70 %

- Commission fixe **Gratuit**

- Minimum de perception (pour les CTO) 40 €

▪ Bourse étranger⁽³⁾

- Ordre au comptant

- Commission proportionnelle

- Ordre inférieur ou égal à 50 000 €  1,20 %
- Ordre de plus de 50 000 € et jusqu'à 150 000 €  1,10 %
- Ordre de plus de 150 000 € et jusqu'à 500 000 € 0,95 %
- Ordre de plus de 500 000 € (pour les CTO, PEA, PEA PME) 0,80 %

- Minimum de perception (pour les CTO) 40 €

(1) Sous réserve d'éligibilité.

(2) Barème applicable dès le premier euro et non par tranche, calculé sur le montant brut négocié. Valable pour les CTO et PEA, PEA-PME.

(3) Royaume-Uni, Canada, Suisse, USA, zone Euro. Autre pays, nous consulter - Tarification hors éventuelles taxes locales et commissions facturables le cas échéant par les opérateurs de marché et correspondants étrangers.

RÉSOLURE UN LITIGE

Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Société Générale s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse sous 2 mois, sauf cas exceptionnel.

Dans l'hypothèse d'une réclamation sur les services de paiement, la banque s'engage à vous apporter une réponse dans un délai maximum de 15 jours suivant la date d'envoi de la réclamation écrite, sauf situations exceptionnelles pour lesquelles ce délai ne peut excéder 35 jours.

■ L'agence : votre premier interlocuteur

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle ou du Responsable de votre agence.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par courrier ou par messagerie depuis votre Espace Client.

Si vous rencontrez des difficultés financières à la suite d'un accident de la vie entraînant une diminution sensible de vos ressources, une solution personnalisée pourra être recherchée.

■ Le Service Relations Clientèle à votre écoute

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au **Service Relations Clientèle de votre Région**, pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez saisir le service depuis votre Espace Client au moyen du formulaire en ligne accessible via la rubrique « Contestation et réclamation » en bas de page du site particuliers.sg.fr, ainsi que par courrier, téléphone ou e-mail, en utilisant les coordonnées indiquées ci-après :

Service Relations Clientèle SG Auvergne Rhône Alpes

Par email : SG-AuvergneRhôneAlpes.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit + prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG AUVERGNE RHONE ALPES
Service Relations Clientèle
TSA 17050
69307 LYON CEDEX 07

Service Relations Clientèle SG Courtois

Par email : SG-Courtois.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit + prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG COURTOIS
Service Relations Clientèle
TSA 80224
31689 TOULOUSE CEDEX 6

Service Relations Clientèle SG Crédit du Nord

Par email : SG-CreditduNord.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG CRÉDIT DU NORD
Service Relations Clientèle
TSA 98064
59049 LILLE CEDEX

Service Relations Clientèle SG Grand Est

Par email : SG-GrandEst.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG GRAND-EST
Service Relations Clientèle
TSA 10201
67093 STRASBOURG CEDEX

Service Relations Clientèle SG Grand Ouest

Par email : SG-GrandOuest.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG GRAND-OUEST
Service Relations Clientèle
TSA 41774
35517 CESSON SEVIGNE CEDEX

Service Relations Clientèle SG Laydernier

Par email : SG-Laydernier.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG LAYDERNIER
Service Relations Clientèle
TSA 68000
74059 ANNECY CEDEX

Service Relations clientèle SG SMC

Par email : SG-SMC.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG SMC
Service Relations Clientèle
TSA 91353
13281 MARSEILLE CEDEX 06

Service Relations Clientèle SG Société Générale (Agences de Corse)

Par email: SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Relations Clientèle
TSA 50001
20297 BASTIA CEDEX

Service Relations Clientèle SG Société Générale (Agences de Paris / Ile de France)

Par email: SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Relations Clientèle
TSA 62294
75427 PARIS CEDEX 09

Service Relations Clientèle SG Sud-Ouest

Par email: SG-SudOuest.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SUD-OUEST
Service Relations Clientèle
TSA 30001
33077 BORDEAUX CEDEX

Service Relations Clientèle SG Tarneaud

Par email: SG-Tarneaud.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: **0 806 800 148** Service gratuit
+ prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG TARNEAUD
Service Relations Clientèle
TSA 90001
87011 LIMOGES CEDEX

▪ En dernier recours : le Médiateur de la consommation

En cas de désaccord avec la réponse apportée par votre agence et les Services Relations Clientèle ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque dans le délai de deux mois, ou de 15 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement, vous pouvez solliciter le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) qui exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre des « Conditions générales du service de médiation Consommateurs » qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention, et que vous pouvez consulter sur le site lemediateur.fbf.fr et sur particuliers.sg.fr à la rubrique en bas de page « Contestation et réclamation ».

Pour les différends portant sur les services d'investissements et les instruments financiers vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) ou le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

En effet, une convention a été signée entre le Médiateur auprès de la FBF et le Médiateur de l'AMF le 7 septembre 2017 vous permettant d'exercer votre propre choix, lequel sera définitif pour le traitement de votre demande.

La saisine du Médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le client à l'égard de Société Générale, pour ce qui concerne la communication des informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française en transmettant votre demande :

Sur le site internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr

Par courrier : Le Médiateur auprès de la FBF – CS 151 – 75 422 Paris Cedex 09

Le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française vous répondra directement, dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu tous les documents sur lesquels est fondée la demande. En cas de litige complexe, ce délai peut être prolongé. Le médiateur formulera une position motivée qu'il soumet à l'approbation des deux parties.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF en transmettant votre demande :

Sur le site internet de l'AMF : amf-france.org/fr/le-mediateur

Par courrier : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers
17 place de la Bourse – 75 082 Paris Cedex 02

- Pour tout litige relatif à un contrat de vente ou un service en ligne, vous avez également la possibilité de déposer une réclamation sur la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Vous pouvez retrouver les Conditions Générales actuelles de la Convention de compte et de services Particuliers sur particuliers.sg.fr ou en agence.

Vous pouvez consulter sur particuliers.sg.fr et en agence les « Conditions et tarifs applicables aux opérations bancaires - Particuliers » au 1^{er} avril 2025, conformément au paragraphe Modifications des Conditions Générales de la Convention de compte et de services Particuliers.



0185



Société Générale - SA au capital de 1 000 395 971,25 EUR
552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29 bd Haussmann, 75009 Paris
Intermédiaire en assurances, dûment enregistré à l'ORIAS sous le
n° 07022 493 - www.orient.fr - N° ADEME : FR231725_01YSGB.
SG est une marque de Société Générale - Studio Société Générale
Réf. : (I) 719846 - Octobre 2024.

